

taires dans la paroisse?... Le moment, d'ailleurs, eût été mal choisi pour qu'on la rudoût : elle venait d'apporter 150 bons de pains pour les pauvres, et Monsieur le Curé savait que sa *chère petite* avait travaillé un mois à cette collecte, au prix de bien des pas et de bien des rebuffades.

— Des tertiaires? Bah... une trentaine?...

— Cinquante-cinq, sans compter les hommes, Monsieur le Curé : chez les *Dames de Sainte-Anne*, 12 ; chez les *Demoiselles du Rosaire*, 27 ; chez les *Enfants de Marie*, 16. Maintenant, savez-vous quelles sont, parmi les membres des confréries, les plus zélées pour assister aux réunions?

— Bah!... comment voulez-vous que je le sache?... répondit le prêtre, flairant un piège.

— De la même manière que moi, rétorqua la *chère petite* tout émue du succès qu'elle pressentait : en consultant les registres...

— Vous avez consulté...

— Parfaitement. Et le résultat...

— Le résultat...

— C'est que les plus fidèles aux assemblées des *Dames de Sainte-Anne*, du *Rosaire* et de la *Congrégation* sont précisément... (Elle retardait sa conclusion pour préparer son effet...) sont précisément vos cinquante-cinq tertiaires... et c'est comme cela depuis cinq ans qu'il y en a dans la paroisse... »

* *

Monsieur le Curé voulut vérifier : il vit, il comprit, il fut convaincu... aujourd'hui, à Sainte-Mélanie, le Tiers-Ordre est ce qu'il doit être partout : l'*âme de toutes les institutions paroissiales*. Il y a deux fraternités, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes ; et les présidents, présidentes, conseillers et conseillères, zélateurs et zélatrices des autres œuvres sont des tertiaires qui trouvent dans le Tiers Ordre l'esprit d'unité et d'abnégation d'où naît la force, et le zèle d'où naît le dévouement. Monsieur le Curé n'a plus peur d'un discrétoire. Il en a deux qu'il appelle ses deux bras.

Sa *chère petite*, naturellement, est présidente des sœurs. A la dernière visite canonique faite par un Père, elle a été réélue pour la troisième fois.

V. M.